



Conseil Municipal du lundi 15 février 2021

Salle Pompidou - 19 h

COMPTE RENDU SOMMAIRE

PREND ACTE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE AU TITRE DES COMPETENCES QUI LUI SONT DELEGUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

APPROUVE la séance du Conseil Municipal à huis clos, en raison de la crise sanitaire – COVID 19

APPROUVE la dénomination du Skate-Parc David EUGENE

EMET UN AVIS FAVORABLE sur le Pacte de gouvernance de Nantes Métropole – Avis de la commune

APPROUVE la rétrocession entre Loire Atlantique Développement et la Ville et entre la Ville et Nantes Métropole concernant la ZAC Erdre-Active Malabry

APPROUVE la convention de gestion avec Nantes Métropole relative à la mise à disposition du logiciel Droit et Cité – Avenant

APPROUVE le plan de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie – Ouverture d'un compte

PREND ACTE du rapport annuel de la Commission Communale d'Accessibilité

APPROUVE l'avenant 2020 relatif à la démarche territoriale de résorption des campements illicites et intégration des migrants d'Europe de l'Est – Partenariat financier entre la Ville et Nantes Métropole

DECIDE de la subvention de fonctionnement ADL novembre et décembre 2020 pour l'OGEC Saint-Michel

DECIDE le versement de la totalité de la subvention horaire 2020 pour l'Association Les Petits Queniaux

ACCORDE la garantie d'emprunt à l'association et renégociation emprunt à l'Association Les Petits Queniaux

VALIDE le montant de la subvention définitivement acquis au titre de l'année 2020 pour l'Association Les Petits Pas du Ploreau

APPROUVE les termes de la convention constitutive avec les Villes de Couëron, Indre, Nantes, Orvault et Saint-Herblain, pour la réalisation d'études préalables d'opportunité et de faisabilité du projet permettant d'assurer la production de repas de qualité et une gestion des approvisionnements maîtrisée.

VALIDE la demande de subvention « socle numérique 2021 »

DECIDE la suspension des abonnements 2021 à la Bibliothèque Municipale dans le cadre de la crise sanitaire

DECIDE dans le cadre de la crise sanitaire le paiement des inscriptions et des salaires des intervenantes pour l'Ateliers théâtre

PREND ACTE du rapport égalité Professionnelle 2019

APPROUVE le Budget Primitif 2021 Ville

APPROUVE le Budget Primitif 2021 Capellia

FIXE les taux 2021 concernant la fiscalité directe locale

DECIDE de verser une subvention d'équilibre au budget annexe de Capellia en 2021

APPROUVE la subvention d'équilibre à verser au CCAS en 2021

APPROUVE le versement en 2021 de Concours et contingents

VALIDE LA DEMANDE de subvention auprès de l'État au titre de la D.E.T.R 2021

VALIDE LA DEMANDE de subvention auprès de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour 2021

VALIDE LA DEMANDE de subvention auprès de de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) Plan de relance pour 2021

VALIDE LA DEMANDE de subvention auprès de l'État au titre de la dotation de soutien de l'investissement local (DSIL) Rénovation énergétique pour 2021

APPROUVE la convention d'adhésion au service Prévention des Risques du C.D.G 44 pour la mission A.C.F.I

APPROUVE l'Avenant relatif à l'expérimentation de la Médiation préalable C.D.G 44

APPROUVE le protocole d'accord encadrement du droit de Grève

APPROUVE le protocole d'accord Télétravail

APPROUVE le tableau des effectifs

Fait La Chapelle-sur-Erdre, le 16 février 2021



Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Philippe GRANDJEAN

